

faire des efforts considérables pour atteindre la perfection.

Comme notre exposition suivra immédiatement celle de Toronto, il est à peu près certains que les articles exposés à Toronto par les manufacturiers d'Ontario figureront aussi à Montréal. C'est par conséquent à nos industriels canadiens français à mettre tout en usage pour ne pas se laisser battre dans cette lutte pacifique par leurs voisins d'Ontario.

Nous n'avons pas besoin, croyons-nous, d'insister là-dessus. Il y va de l'honneur de notre province de faire à l'exposition, meilleure figure que les exposants d'Ontario. Il y va aussi de notre intérêt puisque le commerce ira certainement aux articles qui paraîtront mériter davantage ; et enfin, il y va de notre amour-propre, raison majeure, *ultima ratio*, qui, si elle a fait faire bien des folies, a été la cause première aussi de bien des perfectionnements, de bien des progrès, de bien des inventions, nous dirions presque, de bien des miracles industriels.

A l'œuvre donc, chacun dans sa sphère ; puisque la compagnie travaille, que tout le monde travaille aussi. L'exposition agricole et horticole offre un champ très vaste à l'émulation de nos éleveurs d'animaux de race, de nos cultivateurs, de nos horticulteurs, de nos fabricants de produits laitiers. L'exposition industrielle sera probablement le champ de la lutte la plus active, du combat le plus chaudement disputé. Que tout le monde fasse son devoir et nous aurons le succès sur toute la ligne.

DROITS DE SUCCESSION

Parmi les impôts directs qui servent à remplir le trésor public des nations civilisées, un des plus justes et un de ceux que les contribuables sont le mieux à même de payer, est, sans contredit, l'impôt sur les successions.

Cet impôt est perçu, dans certains pays, sur toutes les successions, directes, collatérales ou testamentaires ; dans d'autres pays, les successions directes sont exemptes, c'est-à-dire que ceux qui héritent de leurs ascendants n'ont rien à payer à l'Etat, la succession, dans ce cas, étant de droit naturel ; mais ceux qui héritent de collatéraux ou d'étrangers, soit en vertu de la loi soit en vertu d'un testament, n'héritant qu'en vertu de la législation existante, sont tenus de payer un droit à l'Etat.

Dans tous les cas, d'ailleurs, c'est une acquisition de richesse par occasion, sans que l'héritier ait gagné par son travail les biens dont il devient propriétaire et il est moins disposé à s'insurger contre l'imposition d'un droit sur ces biens que s'il avait dû les acquérir à force de travail et d'économies.

En France, le droit de succession, connu communément sous le nom de "centième denier", était originellement de 1 p. c. sur la valeur de la succession naturelle ou testa-

mentaire ; depuis, il a été plusieurs fois augmenté pour faire face à de nouveaux besoins du trésor.

En Italie, le droit porte sur toutes les mutations à titre gratuit ; par succession ou par donation, et fournit un apport considérable au budget.

En Autriche Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne etc., le droit sur les successions existe sous des formes plus ou moins variées.

Aux Etats-Unis, c'est une des ressources auxquelles les Etats ont recours pour remplir leurs trésors particuliers. Ainsi, la succession de P. J. Barnum, devra payer à l'état du Connecticut \$64,000 pour l'impôt sur les \$4,000,000 qui échoient aux héritiers collatéraux du grand propriétaire de cirques.

Comme cet impôt est encore inconnu au Canada, et qu'il peut arriver que, dans la situation où se trouve la province de Québec, le gouvernement soit obligé de recourir à de nouveaux impôts, il nous a paru intéressant de signaler celui-là, sur lequel, d'ailleurs, nous nous proposons de revenir.

A propos de thé.

Mélanger différentes sortes de thé de manière à faire ressortir, dans chaque mélange, un point spécial d'excellence, est une science qui ne s'acquiert, d'ordinaire, que par une longue pratique et après des tâtonnements considérables. Aussi l'expert qui possède cette science, jouit-il d'une grande considération dans la maison de gros où il est employé, car le thé est un article de si grande consommation, et en même temps de qualités si variées, que la maison qui peut toujours livrer à l'épicier un thé de force et d'arôme toujours égaux, est sûre d'une bonne et fidèle clientèle.

Beaucoup d'épiciers essaient de faire eux-mêmes leurs mélanges, mais peu y réussissent, faute d'expérience et de connaissances spéciales, de sorte qu'ils finissent par s'en rapporter à l'expert de la maison de gros, et c'est, croyons-nous, ce qu'ils ont de mieux à faire.

On nous a cependant signalé un livre intitulé : "TEA AND THE SCIENCE OF BLENDING" qui, d'après le témoignage d'un confrère permettrait à tous les épiciers de faire leur mélange eux-mêmes. Quoique nous n'ayons pas une confiance illimitée au succès des opérations faites d'après des formules écrites, sans expérience et sans études préalables, nous donnerons cependant, à ceux qui voudraient en faire l'essai, l'adresse de l'éditeur : M. R. S. McIndoe, 24 Front street East Toronto.

On demande à acheter une propriété, dans les bas des rues St-Hubert, St-Denis, Berri ou Dubord.

Nous conseillons à ceux qui ont des argents à prêter de s'adresser à

C. E. L. DESAULNIERS,

Agent d'immeubles,

62 rue St-Jacques, qui fait une spécialité de ce genre d'affaires.

FAITS.

Le poète Tennyson peut prendre une feuille de papier blanc et, en y écrivant un poème inédit, lui donner une valeur de \$65,000. Voilà le génie.

Vanderbilt peut prendre une feuille de papier, y écrire quelques mots avec sa signature et lui donner une valeur de \$5,000,000. Voilà le capital.

Le gouvernement des Etats-Unis peut prendre une once et un quart d'or et, en y imprimant la forme d'un aigle, lui donner la valeur de \$20.00. Voilà l'argent.

Un ouvrier peut prendre cinq piastres valant de métal et en faire une montre de cent piastres. Voilà l'habileté mécanique.

Un marchand peut prendre un article valant soixante et quinze cents et le vendre une piastre. Voilà le commerce.

Une dame peut acheter un chapeau très confortable pour trois piastres et trois quarts, mais elle préfère en acheter un de vingt-sept piastres. Voilà la mode.

Un terrassier travaille dix heures par jour et remue trois ou quatre tonnes de terres pour une piastre et quart. Voilà le travail.

Le rédacteur de ce journal peut signer un chèque de quatre vingt millions de piastres, mais ça ne vaudrait pas cinq cents. Voilà le chiendent.—(The Book-keeper).

La Situation des Banques

Après que les principales banques du Canada nous ont donné, en détail, chacune de son côté, le résultat de leurs opérations pour l'exercice 1890-91, le rapport officiel publié par le gouvernement d'après les états fournis par les banques au 31 mai, permet de prendre une vue d'ensemble de la situation et d'en mieux saisir les grandes lignes.

Au 31 mai, les principales banques ont clos leurs livres, et porté au crédit de leurs actionnaires les bénéfices nets de l'année, soit sous forme de dividende, soit sous forme de fonds de réserve ou fonds contingent. C'est ainsi que nous constatons une augmentation de \$600,000 dans le fonds de réserve. Les dépôts en compte courant ont augmenté de \$1,700,000, et les dépôts portant intérêt, de plus de \$1,000.

La circulation a été à peu près stationnaire, les rentrées étant balancées par les sorties occasionnées par les premiers achats de produits agricoles.

A l'actif, le numéraire est en augmentation, ainsi que les billets de la Puissance et les placements à l'étranger. L'actif promptement réalisable est augmenté de \$2,000,000, et représente 24 p.c. du passif totale et 50 p.c. de la circulation et des dépôts en compte courant réunis ensemble.

Les escomptes ont diminué de plus d'un million. Le chiffre des créances en souffrance a été rogné de \$200,000.

Les prêts aux grandes compagnies commerciales ou industrielles,

ont une augmentation de \$1,000,000 ce qui compense à peu près la diminution dans les escomptes au particuliers et sociétés.

Voici les totaux des principaux chapitres pour comparaison avec le mois précédent :

PASSIF		
	Avril 1891.	Mai 1891.
Capital autorisé.....	\$ 75,258,666	\$75,258,665
Capital versé.....	60,374,784	60,480,392
Réserves.....	22,137,459	22,853,789
Circulation.....	30,904,096	30,917,214
Dépôts des gouvernements.....	6,017,057	6,258,789
Cautionnements.....	81,026	89,062
Dép. publics remb. à demande.....	54,862,875	56,522,473
Dép. publics remb. après avis.....	83,557,758	84,679,400
Dép. ou prêts d'autres banques garantis.....	209,000	234,000
Dép. ou prêts d'autres banques non garantis.....	1,593,249	2,051,923
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	573,186	790,668
Balances dues à d'autres banques l'étranger.....	123,334	108,847
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	3,591,520	3,280,822
Autres dettes.....	86,617	68,385
Totaux, passif.....	\$181,564,745	\$185,591,618
ACTIF		
Espèces.....	\$ 6,672,904	\$ 6,767,167
Billets du Dominion	10,634,793	10,789,413
Billets et chèques d'autres banques..	5,987,059	5,996,309
Créances sur banq. canadiennes.....	2,982,609	3,730,957
Créances sur banq. étrangères.....	15,145,251	16,100,153
Créances sur banq. anglaises.....	1,099,732	1,295,804
Actif promptement réalisable...	42,522,348	44,679,803
Obligations fédérales.....	2,507,973	2,505,156
Valeurs publiques étrangères.....	6,534,412	6,603,916
Prêts aux gouvernements provincial et fédéral.....	2,663,537	2,476,567
Prêts sur titres, valeurs.....	14,505,454	16,064,807
Prêts à des corpor. municipales.....	3,850,914	4,669,649
Prêts à d'autres corporations et compagnies.....	25,999,327	27,056,214
Prêts à d'autres banques, garantis	449,787	529,288
Prêts à d'autres banques, non garantis.....	292,874	331,541
Escomptes en cours.	152,778,348	151,181,199
Effets échus et non garantis.....	1,455,693	1,261,679
Autres créances échues, non garantis.....	69,562	64,195
Effets et créances échus, garantis...	1,283,801	1,282,657
Immeubles.....	1,035,788	983,608
Créances hypothécaires.....	754,205	786,962
Immeubles occupés par les bureaux des banques.....	4,246,718	4,269,408
Autres valeurs.....	2,525,476	2,454,554
Totaux, actif.....	\$263,476,222	\$267,201,211
Nous terminerons par nos comparaisons ordinaires :		
PASSIF		
31 mai.....	\$185,591,618	
30 avril.....	181,564,745	
Augmentation.....	4,026,873	
ACTIF		
31 mai.....	\$267,201,211	
31 avril.....	263,476,222	
Augmentation.....	\$3,724,989	
Augment. du passif...	\$4,026,873	
Augment. de l'actif...	3,724,989	
Diminut. de l'actif net..	\$301,884	
AVRIL 1891		
Actif.....	\$263,476,222	
Moins.....	5,374,884	
Passif.....	\$258,101,338	
	\$181,564,745	